

# CESSION DE PARTS SOCIALES

**Nous vous accompagnons lors d'une décision de cession de parts et réalisons toutes les formalités qui en découlent.**

## Intérêt

Le cabinet ERIDYA vous accompagne dans votre souhait de cession et vous permet d'effectuer votre cession de parts sociales sereinement et en harmonie avec la législation.

## Contenu

Collecte des informations et réalisation des documents nécessaires à la cession :

- Réunion avec les cédants et cessionnaires
- Rédaction des actes
- Formalités d'enregistrement
- Modifications statutaires (voir fiche mission)

**➡ N'hésitez pas à nous contacter pour réaliser votre cession de parts conformément aux dispositions légales et règlement en vigueur**